

POSTULAT

Auteur Les Verts, Céline Dessimoz
Objet Pour un Plan Climat Valaisan
Date 16.11.2018
Numéro 5.0386

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié son dernier rapport le 8 octobre 2018 sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5°C. Le constat est toujours plus alarmant de rapport en rapport. «Chaque petit accès de réchauffement supplémentaire compte, d'autant que passer 1,5°C accroît le risque de changements profonds voire irréversibles, comme la perte de certains écosystèmes», explique Hans-Otto Pörtner, co-président de cette session du GIEC.

Le 9 novembre 2018, la Confédération a présenté les scénarios climatiques qui attendent la Suisse dans les 40 prochaines années. «Les conséquences prévisibles d'un changement climatique effréné pour la Suisse sont davantage de jours tropicaux, d'étés secs, de fortes précipitations et d'hivers peu enneigés.»

La Suisse s'est engagée au niveau national et international pour réduire ses émissions de gaz à effets de serre afin de limiter le réchauffement climatique global en dessous de 2 degrés. Pour ce faire, la Confédération a édité en 2018 sa politique climatique suisse. A travers cette politique, la Confédération incite clairement les cantons à jouer un rôle dans l'adaptation aux changements climatiques. Chaque canton est invité à prendre une part, sa part, de responsabilité climatique.

Le canton de Genève a établi son premier plan climat en 2009 avec des objectifs précis quant à la diminution de gaz à effet de serre à atteindre pour 2030.

Le canton de Vaud a fait un état des lieux très complet en 2016 sur la manière dont il compte s'adapter aux changements climatiques. Il a également organisé en novembre 2018 des «Assises du Climat» en vue d'alimenter les réflexions préalables à l'élaboration de leur plan climat cantonal.

En 2016 le canton du Valais éditait le document «Le Valais face aux changements climatiques» où le Conseiller d'Etat Jacques Melly exprimait dans l'introduction que «le changement climatique est une réalité mesurable» et que «l'adaptation aux changements climatiques ne peut être reportée à demain». Nous soutenons avec conviction ces affirmations et ce postulat vise à les mettre en acte.

Le canton du Valais est particulièrement concerné par les effets des changements climatiques. Durant le 20^e siècle, la vallée du Rhône a enregistré un réchauffement supérieur à la moyenne suisse. Le canton a déjà subi plusieurs événements climatiques ayant des impacts tant financiers, qu'environnementaux et sécuritaires: gel de printemps, intempéries de l'hiver 2017/2018 ayant engendré un certain nombre d'éboulements, été 2018 avec canicule et lave torrentielle...

Le 15 novembre 2018, le canton du Valais présentait sa nouvelle stratégie de développement durable. L'objectif affiché est de faire de notre canton un exemple en matière de développement durable dans l'arc alpin à travers un Valais solidaire, dynamique et attractif en offrant à la population, aux entreprises et à nos visiteurs un environnement sain. Ces objectifs sont nécessairement à mettre en lien avec des objectifs d'adaptation aux changements climatiques.

Conclusion

Afin de répondre à l'appel de la Confédération dans ses engagements climatiques et de mettre en acte la volonté exprimée du canton en matière d'adaptation aux changements climatiques et de développement durable, nous souhaitons que le Conseil d'Etat établisse un Plan Climat Valaisan. Ce plan doit être un instrument de coordination des politiques cantonales avec une approche transversale de la protection du climat. Le plan devra également fixer des objectifs précis quant à la diminution d'émissions de gaz à effet de serre à atteindre.